ligue suisse contre le cancer

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Sanwald, Cordula, chargée de communication, cordula.sanwald@liguecancer.ch
Ligne directe 031 389 91 19

Date Berne, le 7 octobre 2011

La Ligue suisse contre le cancer ne soutient pas le tampon anti-réanimation

Des articles publiés ces derniers jours dans les médias ont fait état d'un tampon permettant d'apposer sur sa poitrine l'inscription «No CPR» - pas de réanimation cardiopulmonaire. Ces articles mentionnent que la Ligue suisse contre le cancer soutient l'engagement de la société qui diffuse ce produit. La Ligue suisse contre le cancer tient à rectifier et précise qu'elle soutient uniquement la contribution de la société en question à la discussion autour du libre choix du patient, et non le tampon.

Une société thurgovienne diffuse depuis peu un tampon anti-réanimation cardiaque. Celui-ci permet aux personnes intéressées d'apposer sur le sternum ou au-dessus de la hanche l'inscription «No CPR» pour faire savoir aux secouristes qu'elles ne souhaitent ni respiration artificielle ni massage cardiaque en cas d'urgence.

Un article publié dans le *Tagesanzeiger* du 6 octobre 2011 laisse entendre que la Ligue suisse contre le cancer soutient l'utilisation de ce tampon. L'affirmation citée dans cet article ne constitue pas une prise de position officielle de la Ligue suisse contre le cancer; elle est tirée d'un échange de correspondance entre la Ligue suisse contre le cancer et la société concernée. La Ligue suisse contre le cancer tient à souligner expressément qu'elle ne soutient pas l'utilisation du tampon anti-réanimation. Elle se distancie de ce genre de solutions hâtives et superficielles et a d'ailleurs rejeté la demande de collaboration de la société en question.

La Ligue suisse contre le cancer a rédigé avec la fondation Dialog Ethik des directives anticipées spécifiquement conçues pour les personnes atteintes de cancer. Les directives anticipées sont le fruit d'une réflexion à long terme sur les vœux et les besoins personnels, deux éléments qui peuvent changer au cours d'une maladie. Pour la Ligue suisse contre le cancer, les décisions consignées dans des dispositions de fin de vie ne devraient pas être prises sous la pression des événements ou en solitaire, mais toujours au terme d'un dialogue approfondi avec les proches qui accompagnent la personne

touchée.

*La **Ligue suisse contre le cancer** (fondée en 1910) est une organisation à but non lucratif œuvrant dans la prévention du cancer, la promotion de la recherche et le soutien des personnes atteintes de cancer et de leurs proches. En tant qu'organisation faîtière nationale sise à Berne, elle rassemble 20 ligues cantonales et régionales. Certifiée ZEWO, elle est principalement financée par des dons.*